

Compte rendu du conseil municipal du 02 juillet 2020

Adopté à l'unanimité

1 _ Convention département éclairage public RD933

Adopté à l'unanimité

M LE MAIRE indique que le travail sur ce dossier a déjà débuté.

2 _ Convention département lutte contre l'isolement

Adopté à l'unanimité

3 _ Retrait délibération « délégations aux adjoints et conseillers municipaux »

Adopté à l'unanimité

M JODOGNE souhaite un complément d'informations, est-ce une erreur matérielle ou est-ce la loi ?

M LE MAIRE précise que c'est la loi, le maire nomme les conseillers délégués et non le conseil municipal

MME DUQUENNE interroge sur le vote ou non lors du précédent mandat.

M LE MAIRE rappelle qu'en 2014, il y a également eu un retrait de délibération.

4 _ Retrait délibération « délégations du conseil municipal au Maire »

Adopté à l'unanimité

M LE MAIRE précise que les articles 15, 21 et 22 n'auraient pas dû être votés par le conseil municipal, car c'est de la compétence de la CCFI.

5 _ Délégations du conseil municipal au maire

Adopté par 18 voix POUR et 1 abstention (M JODOGNE)

M JODOGNE s'étonne de cette délibération, elle est équivalente à celle votée le 11 juin 2020.

M LE MAIRE stipule que la précédente délibération votée en juin vient d'être annulée au point 4 de l'ordre du jour.

6 _ Subvention « village et bourg » menuiseries Hôtel Béhaghel

Adopté à l'unanimité

M LE MAIRE précise que cette demande est faite pour la réfection des portes et fenêtres de la façade sud du bâtiment. Les travaux sont urgents, l'état des menuiseries étant mauvais.

7 _ Remboursement inscription halte-garderie

Adopté à l'unanimité

M LE MAIRE informe les élus de la fermeture de la halte-garderie, le taux de fréquentation étant très bas.

M JODOGNE interroge sur les solutions alternatives apportées aux utilisateurs

M LE MAIRE indique qu'à ce jour, nous n'avons quasiment plus d'enfants à cet accueil et qu'il n'y a plus de demandes. Rien ne nous empêchera à l'avenir de revoir notre position si la démographie connaissait une augmentation dans les années à venir. Le coût de la halte-garderie est d'environ 20.000€ pour une structure qui fonctionne à minima

M JODOGNE demande s'il y a eu une réflexion sur l'offre, qui n'est peut-être pas adaptée à la demande, les horaires même si la démographie est faible à Cassel, les jeunes ménages sont un point positif.

MME FRANCOIS indique qu'une concertation a eu lieu lors du précédent mandat, essentiellement lors des commissions jeunesse. Des rendez-vous réguliers avec les responsables de la Caisse d'allocations familiales ont confirmé le fait qu'ils ne suivraient plus financièrement la commune pour cette structure qui ne répond plus aux objectifs de la CAF. Les effectifs étant bien trop bas. Les sondages effectués auprès des familles n'ont rien apporté non plus.

M LE MAIRE rappelle que la halte-garderie coûte 20.000€ / an et qu'en fin d'année la CAF se désengage.

M JODOGNE souhaite savoir pourquoi ça fonctionne à Hardifort, commune qui a le soutien de la CCFI et qui est un petit village. Il s'étonne que Cassel, qui a des éléments de centralité et qui est un bourg important n'offre pas d'accueil pour la petite enfance. Hardifort a réussi en se mobilisant à faire en sorte d'avoir le soutien de celle-ci et obtenir une halte-garderie de qualité qui permet d'attirer de jeunes ménages puis faire en sorte qu'il y ait une attractivité au sein de la commune.

M LE MAIRE rappelle que le choix a été fait par la CCFI d'investir à Hardifort.

MME FRANCOIS indique que la structure d'Hardifort avait des créneaux beaucoup plus étendus que Cassel. C'est sûrement pour cela que les effectifs sont plus élevés dans la commune voisine.

M JODOGNE indique que si l'offre est de qualité, il y a des demandes et pense que l'on tourne en rond par rapport à une réflexion qui mériterait d'être approfondie. Les enfants vont aller à Hardifort, que restera-t-il à Cassel en qualité et offre de service.

M FANTINO stipule que nous sortons d'une visio-conférence avec les services de la CAF à laquelle étaient invitées les communes de la CCFI. A l'époque Cassel s'était engagée dans un contrat enfance jeunesse qui aujourd'hui va être dénoncé. Les services de la CAF vont changer cela en Convention Territoriale Globale, les réponses que vous sollicitez seront amenées à l'issue d'une étude sociale qui devrait amener à un redéploiement des cartes au niveau territorial. La CAF a souhaité anticiper en conventionnant directement via la CCFI avec Hardifort.

Le CTG devrait être signé pour septembre 2021, nous vous informerons régulièrement sur l'avancée des travaux (poste technique) avant d'arriver à une réponse politique.

M LE MAIRE indique que la CAF se désengage et qu'il faut prendre des décisions, il pense que cette décision est sage.

M LE MAIRE revient sur la maison de la santé abordée par M JODOGNE, il disait qu'il était dommage qu'elle parte mais elle n'a jamais été à Cassel et ne veut pas venir à Cassel, il y a une différence.

M QUAEYBEUR interroge sur le nombre d'assistantes maternelles à Cassel

MME FRANCOIS indique que les chiffres apparaîtront dans le compte rendu de la commission jeunesse. (actuellement 10 assistantes maternelles sur la Commune)

M JODOGNE stipule que pour les jeunes couples souhaitant s'installer dans une commune, cela fait partie des critères. Si Cassel perd les jeunes couples, nous resterons avec un patrimoine qui aura du mal à être rénové. Toutes les générations doivent être présentes, pour les écoles également. Il regrette qu'à Cassel il n'y ait pas cette mobilisation politique. Cassel est un centre de service qui progressivement se perd.

M LE MAIRE rappelle que nous perdons de l'argent avec cette structure

M JODOGNE regrette qu'on ne se mette pas autour d'une table pour aborder ce sujet et cette situation.

MME FRANCOIS rappelle que cela a été fait au précédent mandat

M JODOGNE indique que nous sommes dans un mandat nouveau avec des perspectives nouvelles.

MME FRANCOIS stipule qu'il n'est pas possible de refaire à chaque fois ce qui a déjà été vu les mois précédents si l'on souhaite avancer.

M JODOGNE interroge sur la prise de décision qui d'après lui n'est pas récente.

M LE MAIRE et MME FRANCOIS indiquent que cette décision a été prise il y a quelques semaines.

M DECOSTER souhaite savoir quelles sont les haltes garderies et accueils de jeunes enfants les plus proches de Cassel

MME FRANCOIS indique que ce sera Hardifort lorsque les travaux seront terminés puis Steenvoorde

M DECOSTER pense que les personnes souhaitant un mode de garde pour aller travailler se tournent plutôt vers des structures adaptées (horaires étendus) ou assistantes maternelles proche de leur lieu de travail. Un sondage pourrait être effectué pour savoir combien d'enfants Casselois sont dans des structures extérieures. Nous pouvons applaudir que ce soit la commune d'Hardifort qui ait été sélectionnée, commune proche de Cassel.

MME DELAHOTTE pense que nos bâtiments ne sont pas forcément adaptés, il faut de la place pour accueillir de telles structures, Hardifort aura un espace extérieur, ce que nous n'avons pas forcément.

M LE MAIRE indique avoir entendu les doléances de chacun.

M JODOGNE pense qu'à défaut d'avoir une halte-garderie, il pourrait y avoir une maison des assistantes maternelles et avoir un lieu qui permettrait à ces assistantes maternelles de travailler ensemble.

M LE MAIRE rappelle que si nous créons une MAM, nous mettrons en difficulté les assistantes maternelles de Cassel.

MME FRANCOIS indique que c'est dans la Convention Territoriale Globale. Nous verrons à l'avenir si c'est un besoin ou non.

M DUHOO rappelle qu'il y a une MAM à Oxelaere qui a connu des difficultés.

M QUAEYBEUR informe qu'un projet est en cours à Bavinchove et s'interroge sur le fait de savoir si les assistantes maternelles seraient d'accord ou non pour se regrouper et travailler ensemble.

M LE MAIRE pense que bon nombre d'entre elles préfèrent travailler seules.

M QUAEYBEUR pense qu'il faudrait savoir si les parents casselois ont des difficultés pour placer leurs enfants.

MME DUQUENNE souhaite connaître les fréquences d'ouverture de la halte-garderie.

MME FRANCOIS indique qu'elle était ouverte deux demi-journées (mardi après-midi et vendredi matin).

MME DUQUENNE ajoute que ça n'est pas un moyen de garde pour des personnes qui travaillent.
M DUHOO pense qu'il faudrait peut-être faire évoluer l'amplitude horaire
MME FRANCOIS rappelle qu'un sondage a déjà été fait et qu'il n'y avait pas de demande.
M LE MAIRE indique que nous avons eu des effectifs élevés
MME FRANCOIS stipule que les effectifs étaient au maximum durant de nombreuses années et ont commencé à chuter lorsque le CADA a fermé.

8 _ Création régie restauration scolaire

Adopté à l'unanimité

9 _ Conventonnement LEA/CAF

Adopté à l'unanimité

10 _ Participation école Saint Joseph 2020-2021

Adopté à l'unanimité

11 _ Exonération sur la taxe sur les spectacles

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

M LE MAIRE informe les élus sur différents points :

Toilettes publiques :

Emplacement : Place Vandamme - près de la Salle Polyvalente

Déclaration Préalable en cours de réalisation.

RDV avec l'ABF le 8 octobre prochain (avis, prescriptions,...).

Collégiale :

Les travaux de la phase 1 seront terminés pour fin octobre 2020.

La phase 2 des travaux ne commencera pas avant 2021 à la demande de la DRAC qui semble avoir quelques soucis de trésorerie actuellement.

Un coût supplémentaire sera à prévoir d'environ 10.000€ pour l'échafaudage.

Salle des Sports :

Lancement de la consultation Maîtrise d'œuvre.

Choix des missions de Maîtrise de d'œuvre pour cette fin d'année /début d'année 2021

Porte d'Aire :

La porte d'Aire a été accrochée le 12 septembre dernier par un camion de livraison de l'entreprise FLAMOBOIS de La Gorgue.

Un constat d'assurance a été fait avec le conducteur.

Redynamisation du Centre Bourg :

Une réunion sur la signalétique et le stationnement a eu lieu le 30 septembre dernier.

Prochaine étape : Orientation des matériaux et des modèles pour une consultation prévue le 1^{er} trimestre 2021.

Déploiement avant l'été 2021.

Gendarmerie :

Un regroupement de la gendarmerie de Cassel et de Steenvoorde est attendu. La construction d'une nouvelle caserne est prévue à l'entrée de Steenvoorde.

Nous allons perdre notre gendarmerie à brève échéance. Je l'ai reçu il y a environ un mois, j'ai proposé une permanence en mairie. Cela n'est peut-être pas la meilleure solution, mais c'est mieux que rien.

Article dans la presse.

Plaques de rues :

La 2^{ème} phase est prévue pour la fin d'année.

Archives :

Les archives stockées à la Médiathèque ont été déplacées en Mairie à titre conservatoire.

Halte-Garderie « Les petits Oursons » :

La Halte-Garderie n'a pas rouvert depuis le confinement.

Trésor Public :

La fermeture du Trésor Public est prévue pour le 1^{er} semestre 2022. Je souhaiterais qu'ils puissent y avoir une permanence dans la maison des services. Il y aura un travail à faire avec la DGFIP et la maison des services.

Marché de Noel :

Le marché de Noel 2020 est annulé

Saint Martin :

La Saint Martin est annulée, si les consignes le permettent les élus iront distribuer un chocolat et une coquille à chaque élève. Si les élus ne peuvent pas rentrer nous demanderons aux enseignants.

M CLYTI précise qu'un concours de betteraves sera malgré tout organisé via les photos des betteraves que nous recevrons.

M JODOGNE remercie Monsieur le Maire pour les informations données en fin de conseil municipal.

Il note la disparition des services tels que la fermeture de la halte-garderie, la gendarmerie, le trésor public et indique que même si M LE MAIRE essaie d'obtenir des permanences, Cassel perd cette qualité. Demain nous fermerons le collège.

Il faut que nous nous interroguions sur la manière de maintenir les services. M Jodogne s'interroge sur le devenir de ces bâtiments.

En ce qui concerne les enjeux de la redynamisation, il serait intéressé par une présentation aux élus de l'étude de stationnement avant de faire le choix des panneaux pour pouvoir en débattre collectivement.

M DUHOO indique qu'une commission aura lieu le 5 novembre, il sollicitera l'AUD (agence urbaine de développement) pour une présentation de cette étude.

M LE MAIRE revient sur le sujet de la gendarmerie et précise qu'une rencontre avait déjà eu lieu avec M LESCHAVE il y a un ou deux ans. Nous avons alors proposé un terrain à l'arrière de la gendarmerie de Cassel pour agrandir l'existant. Cela ne convenait pas, ils ont donc décidé autrement.

MME DUQUENNE stipule que le problème de cette brigade est qu'elle n'a jamais été rénovée ni réhabilitée.

M QUAEYBEUR aborde la réunion de travail que M le Maire avait eu il y a quelques semaines en présence de M Xavier BERTRAND. Il avait promis le doublement des aides données en raison de la pandémie.

M LE MAIRE indique qu'un nouveau plan de plus de 400.000€ sera proposé par la région si la CCFI est prête à remettre de l'argent. Il abonderait encore 600.000€ pour des plans d'aide.

Il précise que bon nombre de sociétés sont en grande difficulté, il faut sauver l'emploi. La Région est prête à donner de l'argent.

M JODOGNE souhaite savoir si cela concerne les entreprises privées ainsi que les communes qui pourraient bénéficier de cette aide financière.

M LE MAIRE rappelle que la priorité est à l'emploi et pas aux communes à ce jour. Il précise également que des prêts remboursables en 2023 seront accordés par la région.

Pour reprendre les paroles de M Xavier BERTRAND, les banques ne jouent pas le jeu et ont tendance à freiner. Le plan de relance n'est pas terminé.

M JODOGNE souhaite savoir si des entreprises casseloises sont en difficultés.

M LE MAIRE n'a pas à sa connaissance de noms d'entreprises en difficulté mais précise que les aides accordées ont été une bouffée d'oxygène.

M QUAEYBEUR indique que le chiffre d'affaires de la boucherie « carrefour contact » a augmenté, c'est un point positif et cela continue.

M LE MAIRE rappelle qu'il faut soutenir les commerces locaux et qu'en effet, c'est une bonne chose si le chiffre d'affaires de certaines entreprises a pu augmenter.

M QUAEYBEUR et M JODOGNE souhaiteraient connaître les dates des conseils municipaux à l'avance ainsi que les dates des commissions.

M BEUN précise que lors de la commission travaux, il a été annoncé qu'une commission travaux aurait lieu avant chaque conseil municipal.

FIN DE SEANCE : 20h40